
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2020

Le Premier ministre annonce à la Conférence des présidents d'université une possible reprise progressive des enseignements en présentiel à l'université en janvier en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Premières réactions.

La Conférence des présidents d'université (CPU) était reçue ce vendredi 4 décembre à 16h par le Premier ministre, Jean Castex, accompagné de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, pour échanger sur les conséquences de la crise sanitaire dans les universités. Le Premier ministre a annoncé la possible reprise progressive des enseignements en présentiel dans les universités dès janvier pour atteindre un taux plein début février si les conditions sanitaires le permettent.

Lors de cet échange, la CPU a fait valoir les arguments en faveur d'une réouverture maîtrisée, progressive, dès la rentrée de janvier pour permettre une reprise à 50% autour du 20 janvier, puis une reprise en condition nominale des enseignements début février (le début du semestre étant fixé entre mi-janvier et début février selon les universités). La CPU a souligné que les 1,7 million d'étudiants des universités sont à de rares exceptions en enseignement à distance depuis 9 mois, et qu'au-delà des questions sociales et financières, se profile désormais un autre danger, celui d'un décrochage pédagogique massif notamment pour celles et ceux inscrits en première année avec le risque de les voir quitter l'enseignement supérieur de manière définitive. La CPU a également insisté sur les risques qu'induisent l'absence totale d'enseignement en présentiel sur la santé mentale des étudiants attestée par plusieurs études¹². La création de 20 000 contrats pour les tuteurs est accueillie positivement par la communauté universitaire, mais cette mesure ne saurait suffire à empêcher le décrochage de nos étudiants.

Le Premier ministre a pris note du tableau de la situation dressé par la CPU et annoncé des mesures immédiates et à court terme :

- Des mesures pour la rentrée : si les conditions sanitaires le permettent, les universités peuvent travailler, en lien avec la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à une reprise progressive début janvier, en priorisant les publics fragiles, identifiés localement sous la responsabilité des établissements.

¹ [Etude Confins, novembre 2020](#)

² Observatoire de la vie étudiante, la vie d'étudiant confiné, septembre 2020

- Un renforcement des moyens consacrés à l'accompagnement psychologique et d'urgence des étudiants, avec le recrutement de psychologues et d'assistant(e) social(e).
- La nécessité d'une réouverture de la formation professionnelle à l'université, en cohérence avec les autres établissements.

Le Premier Ministre a enfin tenu à remercier l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et des CROUS pour leur implication dans cette crise, et à marquer une attention particulière à la situation des étudiants, et à assurer les universités de sa confiance.

La CPU considère que ces premières mesures vont dans le bon sens et témoignent d'une prise de conscience de la part du gouvernement. Ces mesures permettent de remédier en partie à la situation particulière dans laquelle se trouvaient les universités. Le premier ministre a entendu l'urgence dans laquelle se trouvent un certain nombre d'étudiants, qu'il faut absolument accompagner et soutenir au plus vite.

Contact presse :

CPU - Johanne Ferry Dély – jfd@cpu.fr – 06 07 53 06 66

UDICE - Hélène Jacquet - Déléguée Générale - contact@udice.org - @UdiceGroup

AUREF - Denis VARASCHIN denis.varaschin@univ-smb.fr